

L'utilité militaire marginale des mines ne fait pas le poids devant la crise humanitaire qu'elles provoquent.

Des populations entières sont terrorisées à l'idée que leurs champs, leurs routes et les environs de leurs domiciles peuvent être minés. La crainte des mines empêche les gens d'exploiter leurs terres et infrastructures en toute sécurité et de manière productive, ce qui nuit au développement local et à la capacité des gens de subvenir à leurs besoins et de prospérer.

L'impact tragique de ces « sentinelles silencieuses » dépasse largement leur utilité militaire marginale. On a en effet démontré que les mines antipersonnel ne sont pas vraiment utiles aux militaires, mais on s'en sert néanmoins depuis longtemps contre les populations civiles. Elles constituent un obstacle au développement durable, au retour des réfugiés dans leurs foyers et aux efforts de reconstruction après les conflits.



John Rodsted

Le mouvement en faveur du changement

Au début des années 90, diverses organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire ont lancé un cri d'alarme au sujet des mines. Les souffrances attribuables à ces engins et les obstacles qu'ils posent à l'utilisation productive des terres nuisaient aux activités de reconstruction et de développement durable entreprises par les ONG et les populations locales.

C'est ainsi qu'a pris naissance un mouvement mondial visant à interdire les mines, à déminer les terrains contaminés et à venir en aide aux victimes. Un certain nombre d'États, dont le Canada, ont par la suite adhéré à la campagne antimines. Cette alliance entre les gouvernements et la société civile, jumelée à une initiative diplomatique accélérée unique en son genre, lancée par le Canada, est devenue le « Processus d'Ottawa ». Elle a débouché sur la négociation de la « Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction » – la Convention d'Ottawa, signée en 1997.

La Convention d'Ottawa : un cadre d'action

Le Prix Nobel de la paix pour l'année 1997 a été décerné à la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIMT) et à sa coordonnatrice, Jody Williams, en reconnaissance des efforts menant à la signature de la Convention. Tant les ONG que des pays comme le Canada savaient par contre que le travail ne faisait que commencer. Il fallait maintenant assurer le respect des dispositions de la Convention.

La Convention d'Ottawa a ceci de singulier qu'elle prévoit l'interdiction d'une arme qui est utilisée depuis de nombreuses décennies et qu'elle établit les mesures qui doivent être prises pour atténuer les souffrances causées par cette arme.

Pas moins de 133 États ont paraphé la Convention pendant la période où elle était ouverte à la signature, signifiant ainsi leur

Ce sont des organisations de la société civile, révoltées par les souffrances provoquées par ces armes, qui ont donné l'impulsion initiale au mouvement en vue d'interdire les mines terrestres.